

Restauration scolaire

Chaque jour, près de 3000 élèves déjeunent à la cantine. Le repas est servi à table pour les maternelles et en self pour les élémentaires.

À télécharger

[menu_de_la_cantine.pdf](#) (.pdf - 329.7 Ko)

Horaires

- 11h30 – 13h30 Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi

Tarifs

- [Consulter le simulateur de tarifs](#)

Élaboration des menus

Une commission, composée de l' élu à l'enseignement, du service enfance/enseignement/restauration scolaire, de représentants des enseignants, des parents d'élèves et des centres de loisirs, étudie tous les deux mois les menus, examinés au préalable par une diététicienne.

Un prestataire extérieur assure la fabrication en liaison froide des repas, distribués chaque jour dans les offices de la ville.

Collèges et lycée

Les collèges et le lycée de Sevran ont choisi le système du self, mieux adapté au rythme scolaire des élèves.

Le paiement s'effectue chaque trimestre.

Les familles peuvent bénéficier si besoin du fonds social de cantine.

Se renseigner auprès des directions d'établissements.

Inscription / Réservation obligatoires

L'**inscription et la réservation** des jours de cantine auprès du service enfance sont **obligatoires**.

Voir toutes les informations dans l'espace "[Vos démarches](#)" :



Plus de renseignements

Direction enseignement/enfance/jeunesse

1, avenue de Livry

Tél : 01 49 36 51 55

Fax : 01 49 36 52 08.

Horaires :

- Mardi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h
- Mercredi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30
- Vendredi de 8h30 à 12h
- Samedi de 8h30 à 12h.

Pour les facturations et paiements, le service de la régie centrale situé au centre administratif Paul-Eluard - **26, avenue du Général-Leclerc** est ouvert :

- mardi et mercredi : de 8h30 à 11h30 et de 13h à 16h45
- jeudi, vendredi et samedi : de 8h30 à 11h30